ABM AUTOMOBILE

Société à responsabilité limitée (SARL)

au capital social de 1000 €

16 RUE VIALA 29200 BREST

RCS BREST 984921742

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 12/02/2025

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

BM AB

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Gérant de antoine bottin, pour cause de démission en date du 10/04/2025.

Cette résolution est adoptée par l’ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Il est pris acte par les Associés la cession de 50 parts sociales pour un montant de 500 euros de la Société détenues par antoine bottin en date du 12/02/2025, à l'associé cessionnaire suivant : M. bryan martinel, résidant 51 Rue Jean Michel Caradec 29200 Brest, France né(e) le 05/10/1994 à brest 29200.

Cette résolution est adoptée par l’ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3

En conséquence de la cession de titres objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au capital social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l’ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 4 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d’un original, d’une copie ou d’un extrait du présent procès-verbal, à l’effet d’effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l’ensemble des associés, à l'unanimité.

BM AB

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

---

antoine bottin, associé(e)



bryan martinel, associé(e)



antoine bottin, ancien Gérant



antoine bottin, Cédant de parts sociales de la Société



bryan martinel



BM AB